

2 Temps fort

Violences domestiques, triste décompte

ÉGALITÉ Alors que les mouvements féministes descendent dans la rue, de nouveaux chiffres publiés dans le canton de Vaud révèlent un problème profondément ancré. La chercheuse Cristina Oddone porte un regard critique sur les programmes pour auteurs de violences

CÉLINE ZÜND
@celinezund

Des mobilisations se préparent de Genève à Coire, autour du 14 juin, date anniversaire de la grève des femmes de 1991 et de 2019. Alors que le ton monte dans la rue, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) du canton de Vaud publie ce même jour de nouveaux chiffres peu réjouissants: les violences domestiques ne diminuent pas.

Lorsque surviennent des insultes, menaces, bousculades, contraintes sexuelles ou lésions corporelles au sein des relations de couple, les femmes restent les premières victimes. A l'échelle du canton de Vaud, 1025 femmes et 401 hommes ont été lésés par un partenaire ou un ex, au cours de l'année 2021. Si l'on regarde les chiffres côté prévenus, le miroir s'inverse: on dénombre 1033 hommes et 393 femmes auteurs de violences la même année.

Les femmes sont aussi, en général, celles qui subissent les actes les plus graves: sur les 14 homicides commis dans la sphère privée de 2016 à 2020, dix l'ont été dans le cadre d'une relation actuelle ou passée. Il y a eu neuf femmes victimes et un homme.

«Il faut surtout travailler à changer les modèles de masculinité dès l'école, pour ne plus banaliser l'agressivité des garçons»

CRISTINA ODDONE, SOCIOLOGUE

Entre 2015 et 2021, le nombre d'infractions de violences domestiques a augmenté d'environ 28%, indique encore ce rapport. Mais contrairement aux apparences, c'est plutôt une bonne nouvelle, relève Maribel Rodriguez, Cheffe du BEFH vaudois: «Cette hausse ne reflète pas une augmentation de la violence. Elle s'explique plutôt par un changement dans le travail de la police, qui répertorie les faits de manière plus exhaustive lors de ses interventions. Et aussi, une hausse des plaintes de victimes, encouragées par les campagnes de prévention.»

La Suisse sous la loupe d'experts européens

Cette année, la Suisse est sous la loupe du Grevio, l'organe indépendant chargé de veiller à la mise en œuvre de la Convention européenne sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes (Convention d'Istanbul, entrée en vigueur en 2018 en Suisse). Les experts européens sont venus en

février dans trois cantons – Vaud, Berne et Lucerne – pour leur examen périodique, effectué pour la première fois en Suisse. Leur mission: évaluer l'ensemble du dispositif prévu contre les violences contre les femmes. Leur rapport est attendu pour le second semestre de l'année.

Ils s'intéressent forcément aux aspects les plus récents de l'arsenal helvétique contre les violences domestiques: comme l'article 55a, entré en vigueur au début de l'année. A la demande de la victime, il permet aux autorités de contraindre un auteur de violences visé par une interdiction de périmètre à porter un bracelet électronique, afin de mieux prévenir la récidive.

Dans le canton de Vaud, depuis 2015, les autorités peuvent aussi prononcer une expulsion du domicile, selon le principe «qui frappe part». Les expulsions sont passées de 30 avant 2015, à 400 aujourd'hui: près de 30% des interventions policières se soldent donc désormais par un départ de l'auteur de violences. Et, depuis 2018, les personnes expulsées sont tenues de participer à au moins un entretien socio-éducatif. Près de 78% des personnes concernées ont passé cet entretien en 2021. En revanche, elles sont très peu nombreuses à poursuivre le suivi au-delà de ce rendez-vous obligatoire.

Toujours plus de mesures ciblant les auteurs

Après des décennies de lutte féministe pour obtenir des ressources afin de protéger les victimes de violences, les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus à la prise en charge des auteurs comme mesure de prévention de nouveaux actes de violence. C'était d'ailleurs le thème central de la journée annuelle du réseau vaudois contre la violence domestique, jeudi dernier. Ce n'est pas un hasard: depuis l'entrée en vigueur de la Convention d'Istanbul, les États qui l'ont ratifiée sont tenus de



A Genève, le Bureau de l'égalité se remet en question

CRISE Très sollicité, devant accomplir de larges missions, le petit service de l'Etat se réorganise

MARC GUÉNIAT

Petit service rattaché au Département des finances (DF), le Bureau genevois de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV) est en profonde mutation. Entre sollicitations tous azimuts et problématiques en évolution, il prépare une refonte de ses missions, sous l'égide d'une directrice par intérim entrée en fonction le mois dernier, l'ancienne députée écologiste Emilie Flammant-Lew.

Sa tâche s'annonce complexe, car ce centre d'expertise de l'Etat affiche le taux d'absentéisme le plus élevé de l'administration cantonale, avec 21,6% l'an dernier. Et de loin, puisque le second, l'Office cantonal de la détention, sinistré depuis longtemps, atteint tout juste 10%. Dans un service composé de 11 collaborateurs, il faut certes relativiser ce taux, mais cet absentéisme

perdre puisque le BPEV se situait déjà à 17% en 2019 et flirtait avec la barre de 10% l'année précédente. Le «seuil d'alerte», fixé à 7% par le Conseil d'Etat, a été franchi par 13 offices l'an dernier.

Une centrale d'appel trop sollicitée

Le bilan social de l'Etat, où figurent ces chiffres, n'explique pas cette situation perturbée, pas plus que le département présidé par la conseillère d'Etat Nathalie Fontanet. Ses services indiquent qu'il n'est pas possible d'entrer dans le détail des situations individuelles et avoir «pris la mesure de la situation» dès que la magistrate a récupéré le BPEV, en 2018. Pour le soulager et lui permettre de se concentrer «sur son cœur de métier», le département l'a déchargé des tâches administratives et financières qui lui incombent, notamment la surveillance de la dizaine d'entités subventionnées de manière pérenne et de celles qui le sont ponctuellement.

Depuis la vague #MeToo, le BPEV est «sursollicité», nous confie-t-on, se dispersant en devenant une

sorte de centrale d'appel pour toute question d'égalité ou de harcèlement sexuel. Etat, communes, entités autonomes, mais aussi particuliers et entreprises y accordent bien plus d'importance. En clair, il est passé en quelques années du statut de bureau «satellite» à une entité confrontée à des enjeux de société devenus centraux, alors que ses ressources ont stagné autour de dix postes équivalents temps plein.

Son règlement lui fixe des missions extrêmement larges, que la directrice par intérim passera en revue dans les prochains mois. S'il est trop tôt pour en tirer un bilan, explique le DF, la tête du bureau sera scindée en deux, entre une directrice, chargée de fixer des priorités et de gérer l'équipe, et une déléguée dotée d'une expertise thématique, représentant Genève dans les réseaux fédéraux et intercantonaux. En revanche, il n'est pas prévu de séparer le volet violences domestiques des questions d'égalité, comme c'était le cas par le passé.

En matière d'égalité, l'essentiel des efforts du BPEV est orientés sur l'Etat, qui se donne pour ambition d'ac-

«Les droits des femmes n'ont jamais été acquis autrement qu'en se battant»

14 JUIN Le mouvement #MeToo ferait face à un «backlash»? La conseillère nationale Léonore Porchet rejette cette analyse

SAMI ZAÏBI
@ZaibiSami

Blazer rose pétant piqué du pin's violet de la Grève féministe, c'est une Léonore Porchet décidément militante qui débarque dans son café lausannois favori. Ces dernières années, la conseillère nationale verte, également présidente de l'organisation Santé sexuelle Suisse et de l'association EyesUp, qui lutte contre le harcèlement de rue, est un peu devenue le fer de lance de la mobilisation féministe en Suisse romande. Sourcils froncés et ton combatif, la Vaudoise rappelle avec fermeté les acquis de la Grève des femmes, alors que l'on célèbre le troisième anniversaire de la mobilisation historique.

Cinq ans après l'avènement de #MeToo, de plus en plus de voix expriment leur lassitude, voire leur mépris du mouvement de libération de la parole des femmes. Y a-t-il un «backlash» de l'élan féministe? Face à cette mobilisation qui a été très forte, il y a eu une forme d'incrédulité des harceleurs et de ceux qui étaient complaisants avec le harcèlement. Maintenant, ceux-ci réalisent que ce mouvement est là pour durer, ils se réorganisent pour lutter contre l'égalité et maintenir leur pouvoir et leur impunité.

Qui sont les antiféministes en 2022? Ce sont les groupes qui s'acharnent contre les féministes sur les réseaux sociaux, notamment dans le cadre du procès Amber Heard contre Johnny Depp. Mais pour moi, ce sont aussi ceux qui programment ce dernier sur la scène de leur festival. Ce sont les politiciens qui en font leur beurre pour récolter des voix. C'est le conseiller national UDC Roger Köppl qui dit sur Twitter, dans le cadre du débat sur le consentement,

que «chaque histoire d'amour commence par le non d'une femme».

Enfin, c'est ce parlement qui utilise le prétexte de l'égalité pour augmenter l'âge de la retraite des femmes, une vraie escroquerie qui fait peser toutes les économies du système de la retraite sur le dos des femmes, qui sont pourtant encore largement discriminées dans tous les aspects de leur vie professionnelle et familiale.

Ces dernières années, le féminisme a conquis le grand public, en même temps que des franges plus radicales se sont formées, avec des revendications parfois qualifiées d'«excessives». Cela a-t-il participé à ce «backlash»? Les féministes ne sont pas un bloc homogène, et c'est très sain! Il y a des personnes qui sont radicales, parce que la situation est radicale: selon les statistiques, en Suisse, plus d'une femme sur dix va être violée, et plus d'une sur six va subir des agressions sexuelles. Pour les femmes de mon âge, la première cause de mortalité non accidentelle est la violence domestique. Les inégalités salariales augmentent. Je trouve que toutes les mobilisations en faveur de l'égalité sont légitimes. Les gens qui nous disent «vous desservez la cause» sont d'ailleurs le plus souvent des personnes qui n'ont aucune leçon de féminisme à nous donner.

En Suisse, la déflagration #MeToo a débuté avec l'affaire du conseiller national Yannick Buttet, accusé par de nombreuses femmes de harcèlement. Depuis, qu'est-ce qui a changé sous la Coupole? Je trouve le cas Yannick Buttet plutôt anecdotique. Ce qui est important, c'est de se souvenir qu'en Suisse, dans le milieu professionnel, 30% des femmes ont subi du harcèlement sexuel dans l'année écoulée. A Lausanne, plus de 70% des jeunes femmes ont récemment vécu du harcèlement de rue. C'est ça, le vrai enjeu du harcèlement sexuel. Tant mieux si on arrive à personnifier cela à travers quelques affaires, mais le problème, c'est qu'on n'a pas pris de



«Selon les statistiques, en Suisse plus d'une femme sur dix va être violée»

LÉONORE PORCHET, FIGURE DE PROUE DU FÉMINISME ROMAND

mesures efficaces pour autant. Ce n'est pas parce que Buttet ou le patron du Bèjart Ballet démissionnent qu'on est en train de régler le problème. Le parlement ne fait toujours rien contre le harcèlement sexuel, pour lequel il n'existe aucune norme pénale.

Selon un récent rapport du Conseil fédéral, le taux de dénonciation rapporté en cas de harcèlement sexuel ne dépasse pas les 10%, tandis que 20 à 60% des femmes en subissent au cours de leur vie. Qu'est-ce qui retient encore la parole? C'est qu'elle n'est pas crue! L'accès à la justice est toujours très difficile, et la procédure judiciaire est encore centrée autour de la culpabilité de la victime. La question reste: «Toi, victime, est-ce que tu t'es assez débattue?» Comme beaucoup de femmes, si quelqu'un me violait, je ne suis pas sûre que je porterais plainte.

Pourquoi? Parce que je sais ce que cela implique: des années de procédure à ressasser l'événement, avec l'auteur toujours en liberté et une procédure centrée autour de la responsabilité de la victime. En plus, il y a les potentielles répercussions publiques: les

victimes sont encore traînées dans la boue, c'est affreux!

L'un des débats actuels concerne l'avortement, aux Etats-Unis mais en Suisse également, avec deux initiatives de l'UDC visant à limiter l'accès à l'IVG. Les mentalités sont-elles en recul? Quand des politiciens conservateurs veulent focaliser l'attention de la société sur autre chose que leur politique libérale qui profite aux riches, ils en reviennent souvent à ce thème, qui mobilise fortement. C'est comme le voile en France. En Suisse, on célèbre les vingt ans – seulement! – du droit à l'avortement, mais il demeure peu accessible et est toujours interdit *a priori* par le Code pénal. Ce qui, là encore, participe à culpabiliser les femmes. C'est pourquoi j'ai déposé une initiative parlementaire pour dépenaliser l'avortement.

Enfin, sur la question de l'IVG et plus généralement sur tout ce qui touche aux droits et libertés des femmes, il faut se souvenir qu'ils n'ont jamais été acquis autrement qu'en se battant. Jamais les droits ne nous ont été donnés. Et la Grève des femmes montre cela: depuis 2019, plusieurs gains ont été réalisés, qui je pense n'auraient pas pu voir le jour sans la mobilisation.

Lesquels? Le premier gain concerne la question du consentement. Le «non, c'est non», récemment validé par le Conseil des Etats, est une victoire de la Grève féministe, même si nous voulions aller plus loin avec le «oui, c'est oui». Il faut se rappeler qu'avant 2017, le Conseil des Etats ne voulait même pas travailler sur cette question. Ensuite, il y a le congé paternité de deux semaines qui a été accepté par le peuple, même si là aussi ce n'est pas suffisant. Enfin, il y a le mariage pour tous, qui a également été soutenu par la Grève des femmes. On pourrait encore citer la baisse de la taxe sur les produits menstruels ou la Session des femmes. Donc ça avance, mais trop lentement. C'est pour ça qu'on continue à se mobiliser! ■

mettre sur pied des programmes destinés aux auteurs de violence.

Cristina Oddone, chercheuse à l'Université de Strasbourg, met en garde toutefois contre les effets d'une approche exclusivement judiciaire: «Le risque est grand de voir des participants qui estiment en avoir terminé lorsqu'ils sortent d'un programme, sans intention aucune de changer de comportement, car ils ne voient pas que le problème touche à leur relation de façon globale et non seulement à un acte ponctuel de violence», explique-t-elle. Après une confrontation avec la justice et les services sociaux, certains vont perpétuer leurs comportements violents tout en redoublant d'efforts pour les dissimuler.

Etude dans des groupes

Cristina Oddone s'est glissée dans des séances collectives, destinées aux auteurs de violences, en France et en Italie. Elle exposait le résultat de son étude socio-anthropologique sur les auteurs de violences jeudi dernier à Lausanne. La chercheuse met en relief des traits communs chez les participants aux programmes de prise en charge, des hommes dans la grande majorité des cas (en Suisse, on retrouve 15% de femmes dans les services pour auteurs). Elle relève une forme de déni et de minimisation: «Ce n'était qu'une giflle.» «Je voulais juste la maîtriser» sont des paroles souvent prononcées par ceux poussés à expliquer leurs gestes, et qui peinent à reconnaître leurs responsabilités, rapporte Cristina Oddone.

«Les conceptions qui associent masculinité à l'agressivité ne sont pas une cause de violence, mais elles favorisent sa banalisation», souligne Cristina Oddone. Derrière les cris, insultes, ou les coups, un motif revient, chez les hommes qu'elle a observés: la volonté de garder le contrôle. Une situation renforcée par les inégalités économiques au sein des couples.

Critique, la chercheuse continue toutefois de considérer la prise en charge des auteurs comme «un pilier fondamental de la prévention de la violence»: «Il ne faut pas y mettre fin, mais l'améliorer, en assurant une évaluation des risques. Il faut surtout travailler à changer les modèles de masculinité dès l'école, pour ne plus banaliser l'agressivité des garçons, car les violences sont indissociables des inégalités de genre.» ■

La lutte féministe, au rythme des tambours

AMBIANCE Né en Colombie, le mouvement a essaimé en Suisse en 2019. Depuis, la Red de Tamboreras de Suiza, avec sa cinquantaine de membres, électrise les manifestations comme ce mardi à Genève

SYLVIA REVELLO
@sylviarevello

Un objet d'émancipation et de revendications féministes, mais aussi un exutoire, une libération. Aux yeux de Jenn et Orito, deux percussionnistes célèbres en Colombie, le tambour est bien plus qu'une peau de chèvre tendue sur un corps de bois. Depuis 2016, le duo milite pour que les femmes accèdent à cet instrument omniprésent dans la zone caribéenne mais traditionnellement réservé aux hommes. L'apprentissage se veut inclusif, participatif et surtout universel.

Le mouvement a essaimé en Suisse à travers Cindy, Colombienne étudiante à Genève. Elle a assisté à la grande grève du 14 juin 2019 avec Jenn, et toutes deux ont trouvé qu'il manquait une touche de tambours. Cindy, leur soumet l'idée de créer un réseau au bout du lac. Trois ans plus tard, la Red de Tamboreras de Suiza compte une cinquantaine de membres et accompagne les grands rendez-vous féministes comme ce mardi. Les répétitions sont un lieu d'écoute et de parole pour penser le changement. Pas à pas, les nouvelles venues apprennent les rythmes de base selon une pédagogie sous forme d'onomatopée développée par Jenn et Orito qui ont fait le déplacement spécialement pour la grève.

A la veille d'une représentation, Jenn évoque le début de l'aventure à des kilomètres de là, dans le quartier populaire de Barrancabermeja où elle a grandi. «Petite, j'étais fasci-



Encourager les femmes à jouer avec force sur un tambour pour se réapproprier les espaces qui leur ont été historiquement niés: c'est l'objectif de la Red de Tamboreras de Suiza. (GENÈVE, BAINS DES PAQUIS, JUIN 2021/LAURENT GUIRAUD)

née par les rythmes afro-colombiens et caribéens, raconte-t-elle. Lorsque j'ai demandé à intégrer le groupe, on m'a dit qu'un tambour était trop lourd pour une femme, que je ferais mieux de chanter ou de danser.» Un rejet qui n'entame pas la détermination de la fillette, qui apprend à jouer en cachette sur un rondin de bois, en observant les répétitions de loin et en enregistrant les rythmes sur cassette. A 15 ans, elle reçoit son premier tambour. En 2011, la première femme de Colombie à remporter une compétition officielle.

Orito, elle, a commencé à jouer du tambour au collège. C'est elle qui aujourd'hui compose les rythmes et les chants inspirés du folklore traditionnel colombien. Là-bas, les sessions ont lieu partout, dans des parcs

publics, au bord de la plage, et réunissent des femmes aux profils variés. «On a rencontré des ingénieures, des étudiantes, des coiffeuses ou encore des mères de famille, toutes unies par l'envie d'apprendre, le besoin de s'affirmer, de partager, de se sentir appartenir à un groupe puissant et bienveillant», raconte Orito, soulignant l'aspect à la fois musical et social du projet, largement autofinancé.

«Une forme de sororité»

A Genève, «la Red, c'est un réseau au sens premier du terme une forme de sororité», sourit Cindy, soulignant la facilité avec laquelle les participantes s'initient à l'espagnol. A ses côtés, trois tambours tout juste arrivés de Colombie sommeillent dans leur fourre. «Ils

sont fabriqués de manière artisanale avec un seul tronc de bois, c'est une manière de soutenir l'économie locale», souligne Jenn. Au sein du groupe, plusieurs types d'instruments aux sonorités différentes cohabitent.

Ce mardi, la Red se produira en fin de journée sur la place de Neuve. Une perspective qui galvanise les trois percussionnistes, pressées à l'idée de se retrouver une nouvelle fois au contact du public genevois. «Quand tu parles, tu peux espérer qu'une ou deux personnes t'écoutent, mais avec les tambours, le message est plus fort, tout le monde l'entend», sourit Jenn. Droit à disposer de son corps, égalité salariale, fin des violences et du sexisme ou encore liberté sexuelle: les revendications vibreront collectivement. ■

croître d'ici à 2025 la proportion de femmes parmi les cadres supérieurs à 45%, contre 39% aujourd'hui, et de réduire les écarts salariaux à 3%. En politique, il aspire à augmenter la représentation des femmes au Grand Conseil et dans les conseils municipaux à 37%, une hausse de 1% par rapport à la situation actuelle. Comment compte-t-il atteindre cet objectif alors que la problématique relève de la politique interne des partis? Le DF ne répond pas directement, mais informe qu'un projet de loi a été déposé afin que les commissions officielles (architecture, petite enfance, etc.), qui sont étroitement liées au monde politique, affichent un «taux de représentation d'au moins 40% du sexe sous-représenté».

Dans le domaine de la formation, l'un des plans d'action du BPEV vise à promouvoir une représentation plus équilibrée dans les filières dites techniques, comme les mathématiques, l'informatique ou les sciences. Actuellement de 9%, la proportion de femmes devrait passer à 13% d'ici à 2025. ■